



LES
RENDEZ-VOUS
DE L'**anr**®
agence nationale
de la recherche

À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Le département Biologie-Santé

L'Appel à Projets Générique

AAPG 2026

AAPG : recherche scientifique et technologique, du fondamental à l'appliqué

■ Grands domaines disciplinaires (38 axes)

- Sciences de l'Environnement (4 axes)
- Sciences de la matière et de l'ingénierie (7 axes)
- Sciences du Numérique (6 axes)
- **Sciences de la Vie (11 axes)**
- Sciences Humaines et Sociales (7 axes)
- Mathématiques et leurs interactions (1 axe)
- Physique subatomique : sciences de l'Univers et sciences de la Terre (2 axes)

■ Domaines disciplinaires et axes transverses sont opérés au sein de 5 départements

- **BS** – *Biologie, Santé*
- **EERB** – *Environnement, Ecosystèmes, Ressources Biologiques*
- **NUMA** – *NUMérique et MATHématiques*
- **SHS** – *Sciences Humaines et Sociales*
- **SPICE** – *Sciences Physiques, Ingénierie, Chimie et Energie*

■ Axes transverses correspondant à des grands enjeux de société nécessitant la mobilisation de champs disciplinaires multiples (19 axes pour les domaines - transverses)

- **Une seule santé (3 axes)**
- **La transformation Numérique (3 axes)**
- Transition écologique et environnementale (3 axes)
- Transformations des systèmes sociotechniques (3 axes)
- Science de la durabilité (1 axe)
- Transition énergétique (2 axes)
- **Transitions technologiques (4 axes)**



Périmètre scientifique du département Biologie-Santé



LES RENDEZ-VOUS
DE L'**anr**®



AAPG - Périmètre Scientifique du département Biologie-Santé

Pas de modifications majeures pour AAPG 2026

Axe PA 2026	CES	CES 2026
C.1	CES44	Biochimie et chimie pour le vivant
C.2	CES11	Caractérisation des structures et relation-structure fonction des macromolécules biologiques
C.3	CES12	Génétique, génomique et ARN
C.4	CES13	Biologie cellulaire, biologie du développement et évolution
C.5	CES14	Physiologie et physiopathologie
C.6	CES15	Immunologie, infectiologie et inflammation
C.7	CES16	Neurosciences moléculaires et cellulaires, Neurobiologie du développement
C.8	CES37	Neurosciences intégratives et cognitives
C.9	CES17	Recherche translationnelle en santé
C.10	CES18	Innovation biomédicale
C.11	CES52	Biologie et Médecine régénérative

<https://anr.fr/fileadmin/aap/2026/anr-aapg-2026.pdf>

<https://evenement.anr.fr/les-rendez-vous-de-l-anr-2026/content/sciences-de-la-vie>

AAPG - Périmètre Scientifique du département Biologie-Santé

Les axes transverses

Axe PA 2026	CES	CES 2026
Une seule santé		
H.2	CES34	Contaminants, écosystèmes et santé
H.3	CES35	Maladies infectieuses et environnement
H.4	CES36	Santé Publique, santé et sociétés
Transitions technologiques		
H.13	CES19	Technologies pour la santé
La Transformation numérique		
H.14	CES45	Interfaces : mathématiques, sciences du numérique – biologie, santé

<https://anr.fr/fileadmin/aap/2026/anr-aapg-2026.pdf>

<https://evenement.anr.fr/les-rendez-vous-de-l-anr-2026/content/sciences-de-la-vie>

Modifications / Précisions dans les descriptifs des axes pour AAPG 2026

Biochimie et chimie pour le vivant

C.1 CES44

Les projets à l'interface chimie-biologie peuvent aborder une question biologique, mais peuvent également se situer en amont, dans le développement de concepts ou d'outils originaux pour explorer, moduler ou mimer le vivant. Les projets à l'interface chimie-biologie orientés vers une application, un objet ou un verrou scientifique relevant principalement de la biologie sont à déposer dans le présent axe. En revanche, les projets d'interface dont l'objet et / ou le verrou scientifique concernent essentiellement la chimie de synthèse doivent être déposés dans l'axe B.04 Chimie moléculaire.

Caractérisation des structures et relation-structure fonction des macromolécules biologiques

C.2 CES11

- l'association des techniques d'imagerie multi-échelles, **y compris en combinaison avec des données acquises au travers des techniques « omiques » (génomique ou protéomique spatiales);**
- les développements technologiques ou méthodologiques :**en intelligence artificielle, modélisation mathématique, simulation numérique ou dynamique moléculaire**

Ajout mot clé: structures membranaires

Génétique, génomique et ARN

Ré-écriture du texte de l'axe..

Cet axe de recherche couvre les thématiques suivantes :

Organisation et dynamique des génomes.....

Processus génomiques et régulations.....

Approches computationnelles de la génomique et modélisation

• Application de l'intelligence artificielle et du machine learning à l'analyse des données "omiques" (génomiques, transcriptomiques, etc.). • Prédiction et modélisation des interactions géniques et ARN-protéines. • Prédiction des effets des variants. • Approches de biologie des systèmes pour la modélisation de la régulation de l'expression génique.

Épigénétique et plasticité phénotypique :

Génomique comparative et évolution des génomes :

Génétique et épigénétique des maladies complexes, approche multi-omique et prévention

Mots clés nouveaux**IA en génomique; intégration de données multi-omiques; Génomique préventive.**

C.3 CES12

Biologie cellulaire, biologie du développement et évolution

C.4 CES13 Pas de modification du texte;

Mots clés: ...**différentiation cellulaire; Biologie cellulaire des cellules souches**



Physiologie et physiopathologie

C.5 CES14

Les projets abordant principalement un aspect neuro-biologique devront être déposés dans l'axe C.07 « Neurosciences moléculaires et cellulaires -Neurobiologie du développement » ou dans l'axe C.08 « Neurosciences intégratives et cognitives ».

Mots clés:immuno-inflammation, endocrinologie.

Immunologie, infectiologie et inflammation

C.6 CES15

- la caractérisation des acteurs moléculaires et cellulaires impliqués dans les défenses des organismes et les réactions inflammatoires y compris dans les déficits immunitaires, les maladies inflammatoires chroniques, auto-immunes, et auto-inflammatoires, l'hypersensibilité et la transplantation d'organes et de cellules.....à tous les âges de la vie ;
- l'étude des interactions du système immunitaire avec les autres grands systèmes (digestif, nerveux, cardio-respiratoire) dans des situations homéostatiques, pathologiques et dans les suites d'une inflammation d'origine infectieuse ou non ;

Mots clés:interactions hôtes greffons,

Neurosciences moléculaires et cellulaires, Neurobiologie du développement

- l'ensemble des études menées aux échelles moléculaires et cellulaires destinées à comprendre les mécanismes régissant la mise en place, le fonctionnement, la dynamique et la plasticité du système nerveux, **des interactions corps-cerveau**, et des organes des sens, en conditions normales ou pathologiques (composantes neurovasculaires, **neuroendocrines**, neuroimmunes et neuroinflammatoires incluses) ;
- **l'axe organes-cerveau**,

Mots clés :interactions corps-cerveau; neuroendocrinologie, douleurs, vieillissement.....

C.7 CES16

Neurosciences intégratives et cognitives

- les différents niveaux d'organisation, de hiérarchie et d'interactions propres au fonctionnement du cerveau par exemple ceux mis en jeu dans l'intégration multi- sensorielle, **la planification et l'exécution motrice**, la prise de décision, la mémoire, les comportements, les émotions, la cognition et les états de conscience, **les relations organes-cerveau**,
- les mécanismes et les déterminants biologiques, **cognitifs**, environnementaux et sociaux des comportements et de l'apprentissage, **du vieillissement cérébral** et cognitif normal
- **Dans cet axe, sont considérés l'ensemble des modèles d'étude *in-vivo* et *in-vitro* et les modèles computationnels**
- **Les développements technologiques dépourvus d'une dimension intégrative ou cognitive, y compris les dispositifs connectés, relèvent de l'axe H.13 « Technologies pour la santé ».**
- **Mots clés:..... *système sensori-moteur ; neurodéveloppement ; neurosciences sociales et affectives; relations organes-cerveau.....***

C.8 CES37

C.9 CES17 **Recherche translationnelle en santé**
Pas de modifications

Innovation biomédicale

C.10 CES18 - les modèles animaux **et alternatifs** pertinents pour l'évaluation biologique, préclinique, **pharmacologique** de produits d'intérêt thérapeutique ;
Mots-clés associés : **nanobiotechnologie**.....

Biologie et Médecine régénérative

C.11 CES52 • les tissus ou organes artificiels, **xénogéniques ou chimériques**: tous les projets ayant pour objectifs de mettre au point des organes artificiels à visée thérapeutique et leur intégration dans l'organe

Maladies infectieuses et environnement

H.3 CES35 • **Le rôle de la société civile et des organisations communautaires, à la fois dans la surveillance/détection des cas et dans les référencement vers les systèmes de santé**
Les recherches fondamentales sur les agents pathogènes animaux (zoonotique ou non) sont soutenues dans cet axe.
Mots clés:..... **intelligence artificielle ; prions**.....

Technologies pour la santé

H.13 CES19 **Pas de modifications**
Mots clés: :..... **Numérique en santé**....



Point de vigilance: les thématiques non-éligibles a certains instruments de l'AAPG: Cancer, VIH, Hépatite, Tuberculose, Recherche clinique

L'ANR n'a pas vocation à soutenir les recherches sur le **Cancer, le VIH/Sida, tuberculose et les hépatites virales**. (PRC et PRME)

Ces thématiques sont prises en charge par l'INCa, l'ITMO Cancer et l'ANRS-MIE.

Néanmoins, les projets dans ces domaines qui comportent un partenariat avec des industriels (PRCE) ou un partenaire international (PRCI) (ou JCJC **dans le domaine du cancer**) pourront être soutenus par l'ANR.

Les projets de recherche clinique seront préférentiellement soumis au Programme Hospitalier de Recherche Clinique (**PHRC**), et les **projets de recherche sur les systèmes de santé et de soins** au Programme de Recherche sur la Performance du système des Soins (**PREPS**) de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).



Une demande de cofinancement par la DGOS (PROGRAMME DE RECHERCHE TRANSLATIONNELLE EN SANTE (PRT-S)

peut être faite pour les projets PRC et PRCE de recherche translationnelle incluant un établissement de santé partenaire

Tous les axes du périmètre Biologie-Santé sont concernés

- Bien lire l'annexe cofinancement ANR-DGOS disponible sur le site de l'AAPG 2026:
<https://anr.fr/fileadmin/aap/2026/anr-aapg-2026-dgos.pdf>



Les priorités de l'état

- **Intelligence artificielle** (tout les axes mais comprenant une composante IA importante)
- **Sciences humaines et sociales aux interfaces**
- **Technologies quantiques**
- **Troubles du neuro-développement : axes C.03, C.04, C.07, C.08 C.09, C.10, D.04, H.13, H.14.** : cette priorité concerne les recherches fondamentales et translationnelles de l'ensemble des troubles du neurodéveloppement à l'exception du financement de cohortes. Tous les instruments de financement de l'AAPG sont éligibles à cette priorité.
- **Preuves de concept thérapeutiques dans les maladies rares : tous les axes du domaine « Sciences de la vie », de C.01 à C.11, et les axes transversaux H.03 et H.13.** Projets de recherche translationnelle, pré-clinique/Preuves de concept (POC) de développement thérapeutique avec des modèles maladies rares alternatifs, pertinents aux modèles existants. Cette priorité concerne l'ensemble des instruments de financement.
- **Santé mentale** en articulation avec la grande cause nationale. Dépression, les addictions, schizophrénie, psychiatrie, troubles bipolaires, psychotiques, TOCs, stress post-traumatique, troubles anxieux, anorexie mentale... Cette priorité interviendra en complémentarité du PEPR PROPSY en psychiatrie de précision.
- **Les mathématiques**
- **L'exploitation scientifique des données générées par les organisations scientifiques internationales (OSI) et les infrastructures de recherche IR et IR* (tous les axes de l'AAPG)**



Les instruments de financement

- Jeune chercheuse – jeune chercheur : **JCJC**
- Projet de recherche mono-équipe : **PRME**
- Projet de recherche collaborative : **PRC**
- Projet de recherche collaborative – Entreprise : **PRCE**
- Projet de recherche collaborative – International : **PRCI**



Nouveaux dispositifs associés:

- Jetons MRSEI sur PRCI
- Percée JCJC



Un cycle court pour les projets avec les entreprises (PRCE)

faciliter l'accès aux financements ANR
pour les entreprises et leurs partenaires académiques

■ Objectifs :

- Nouveaux axes de recherches pour les laboratoires d'organisme ou d'établissement de recherche participant au service public de la recherche en lien avec le secteur privé français
- Favoriser l'innovation au sein des sociétés commerciales conduisant des travaux de R&D
- Financement possible des deux types de partenaire

■ Attentes :

- Partenariat public-privé (au moins un laboratoire de recherche et une société commerciale)
- Collaboration effective (*la prestation de service n'est pas concernée*)
- Partage de compétences

■ Modalités particulières de dépôt :

- Enregistrement étape 1
- Dépôt du projet complet en étape 2



un cycle court :

6 mois entre le dépôt du projet et la contractualisation



Les PRCI de l'AAPG 2026 ouverts aux projets biologie-Santé

Modalité de collaboration**	Pays (agences)	Thèmes de collaboration	Axes scientifiques concernés
Agence Etr Lead Agency aucun enregistrement n'est requis auprès de l'ANR en étape 1	Allemagne DFG	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et la DFG, sauf les sciences humaines et sociales***	Tous sauf Axes D.01 à D.07 et Axe H.04
	Autriche FWF	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FWF	Tous
	Etats-Unis NSF	<ul style="list-style-type: none"> • Thème relatif au domaine Biologie-santé à définir dans l'annexe dédiée à paraître 	<i>A définir dans l'annexe dédiée à paraître</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Technologies quantiques • Sciences du numérique 	<i>A définir dans l'annexe dédiée à paraître</i>
	Suisse FNS	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FNS	Tous
ANR Lead Agency Enregistrement auprès de l'ANR en étape 1 de l'AAPG 2026	Brésil FAPESP Brésil FACEPE	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques et sciences du numérique • Sciences humaines et sociales • Matériaux • Ingénierie, chimie, physique • Environnement, écosystèmes et ressources biologiques • Biologie santé 	Axes A.01 à A.04 ; Axes B.01 à B.07 ; Axes C.06 à C.08 ; Axes D.01 à D.07 ; Axes E.01 à E.06 ; Axe F.01 ; Axes G.01 et G.02 ; Axes H.01 à H.07 ; H.11 et H.12, H.14 à H.16 et Axe H.19 H3-H4-H14
	Brésil CNPq	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences humaines et sociales • Environnement, écosystèmes et ressources biologiques 	Axes A.01 et A.02 ; Axes D.03 et D.07
	Canada –Québec FRQ	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences humaines et sociales 	<i>A définir dans l'annexe dédiée à paraître</i>
	Luxembourg FNR	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FNR	Tous

Modalité de collaboration**	Pays (agences)	Thèmes de collaboration	Axes scientifiques concernés
Hors modalité <i>Lead Agency</i>	Hong Kong RGC	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le RGC	Tous sauf Axe H.17
	Taiwan NSTC	Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le NSTC	Tous sauf Axe H.17

Enregistrement auprès de l'ANR en étape 1 de l'AAPG 2026

Il est nécessaire de consulter les annexes spécifiques à l'accord concerné dès que disponible sur la page web dédiée à l'AAPG 2026 et le site internet de l'agence étrangère.



J-MRSEI



Objectif :

- Soutenir les lauréates et lauréats d'un PRCI qui souhaitent répondre à un appel européen ou international

Modalités :

- Répondre en tant que coordinateur ou coordinatrice à un appel européen ou international dans les deux dernières années du PRCI ou l'année suivant la fin du projet PRCI

Candidat et candidate :

- Coordinateur ou coordinatrice ou responsable scientifique de partenaire d'un laboratoire français du PRCI

Financement :

- Aide forfaitaire de MRSEI (30K€)
- Livrable : attestation de dépôt à un appel



Percée JCJC



Objectif :

- Accompagnement supplémentaire vers un dépôt à l'ERC entre les deux dernières années du projet JCJC et la première année suivant la fin du projet JCJC

Candidat et candidate :

- Coordinateur ou coordinatrice d'un projet JCJC

Financement

- Aide forfaitaire de 75K€
- Livrable : attestation de dépôt à l'ERC



Recommandations pour le choix du comité

Chaque axe scientifique défini dans le [Plan d'action 2026](#) et détaillé dans le texte de l'[AAPG2026](#) correspond à un comité d'évaluation scientifique du même nom. Le périmètre de chacun de ces axes scientifiques, et donc du comité d'évaluation associé, est défini par un ensemble de thématiques, de disciplines, de mots-clefs et de codes ERC associés, sur lesquels doivent reposer votre choix.

N°1 => Lire les textes de l'AAPG

La capacité de votre projet à répondre aux enjeux de recherche de l'axe scientifique choisi est **un élément d'évaluation de l'étape 1**. Le choix de l'axe scientifique dans lequel soumettre votre projet, et par conséquent celui du comité d'évaluation scientifique associé, relève donc de **votre entière responsabilité**.

L'ANR et ses personnels scientifiques peuvent vous fournir **des explications sur les textes publiés** dans le cadre de l'AAPG 2026 mais le choix de l'axe relève de votre responsabilité.

Recommandations pour le choix du comité

- **N°2 : examiner la liste des membres du comité de l'AAPG 2025 et des années précédentes**

<https://anr.fr/fileadmin/aap/2025/selection/aapg-2025-selection-CE.pdf>

- **N°3 : lire aussi les titres de projets sélectionnés les années précédentes**

<https://anr.fr/fileadmin/aap/2025/selection/aapg-2025-selection.pdf>

Le choix du comité dans lequel le projet sera évalué est réalisé par le coordinateur de projet en étape 1 (lors de la soumission de la pré-proposition pour les instruments PRC, PRME et JCJC ou lors de l'enregistrement pour les instruments PRCE et PRCI) et ne peut être modifié durant l'ensemble du processus.



Autres appels à projets



AAP internationaux gérés dans le département biologie-Santé 2026

Transformation des systèmes de soins	THCS
Médecine personnalisée	EP PerMed
Santé du cerveau	EP Brain Health
Computational Neurosciences	CRCNS
Antibiorésistance	EP OH AMR
Partnership maladies rares	ERDERA
Partnership ERA for Health	ERA4Health

Webinaire d'information : Présentation des appels à projets transnationaux 2026 en Biologie-Santé
en décembre 2025, ouvert à tous mais inscription obligatoire
Plus d'information à venir en novembre sur les sites de l'ANR (www.ANR.fr) et du PCN santé
(www.Horizon-europe.gouv.fr)

Autres actions

- **T-ERC** - Tremplin ERC
 - Améliorer le taux de réussite à l'ERC
- **Access ERC – Starting**
 - Accompagner de jeunes chercheurs et chercheuses dans la préparation d'une première candidature à l'ERC Starting Grants ERC
- **MRSEI** - Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux
- **SRSEI** - Soutien aux Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux
- **LabCom** - co-construction de « Laboratoires Communs » entre une PME ou une ETI et un laboratoire d'organisme de recherche
- **Chaires industrielles** - Construire et structurer des projets de recherche collaborative dans des domaines prioritaires et stratégiques pour les acteurs publics et privés impliqués dans la chaire industrielle via un partenariat actif, fort et durable.

Webinaires spécifiques:

<https://evenement.anr.fr/les-rendez-vous-de-l-anr-2026/sessions>

Autres appels hors AAPG

Consultez le site de l'ANR régulièrement pour les appels hors AAPG

<https://anr.fr/>

Portail national commun des appels à projets

<https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>

Abonnement à la Newsletter mensuelle

<https://anr.fr/fr/newsletter/>

